

Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD

CONTRAT 5819
N/REF : 2/11/2025 0H18 C:006828 I:10368
V/REF : Contrat N°005819 du 21/03/2005

PFEFFER PROTHESE DENTAIRE
PARC D'AFFAIRES REGIONAL
7, ROUTE DU PEROLIER
B.P. 81
69573 DARDILLY CEDEX

IMMEUBLE : LE 7 DU PEROLIER
7, ROUTE DU PEROLIER
69570 DARDILLY

Vaulx en Velin, le 04 Novembre 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : VIDANGE EAUX USEES AU 1 ERE ETAGE DANS LE LABORATOIRE
RESEAUX EXTERIEURS EAUX USEES - EAUX VANNES AU SOUS-SOL

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : Mr D. PFEFFER

CURAGE DE 60 METRE(S) DE VIDANGE EAUX USEES EN DALLE DANS LE
LABORATOIRE AU 1ER ETAGE
CURAGE DE 15 METRE(S) DE RESEAU EAUX USEES AU SOL - 15 METRES DE
TRAINASSE EAUX USEES - 2 TABOURET(S) EAUX USEES - EAUX VANNES

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Novembre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P = P' (0,15 + 0,85 \frac{ICHT-revTS1}{ICHT-revTS1'})$$

P : Prix révisé H.T.

P' : Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1' : l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE, connu a la daite d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1 : dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/04/2025

Prix de base du contrat : 1673,89

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 04/2009 Valeur : 99,8
Mois de l'indice de révision : 03/2025 Valeur : 143,8

*Curage de réseaux, colonnes verticales
Pompage/Nettoyage de fosses, cuves
Réparations de canalisations enterrées
Travaux de maçonnerie sur VRD*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Ecoulement vidange eu au 1er etage	4/AN	1609,10	1609,10
1,00	Ecoulement reseau eu au RDC	2/AN	695,83	695,83
TOTAL H.T.				2304,93
T.V.A. a 20,00%				460,98
TOTAL T.T.C.En EURO				2765,91

Valeur en votre reglement comptant

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.